

En 2024, AJI a 35 ans (Episode 5 : une publication, la revue Intendance)

Nous sommes en 1993. Les responsables fondateurs de l'association ont déjà allumé, avec succès, deux étages de la fusée, « *les Journées de l'Intendance* » et « *les Salons professionnels* ». La profession adhère de plus en plus massivement au décollage, elle reçoit chaque semaine depuis quelques temps une feuille A3 repliée, quatre pages photocopiées qui listent des actualités professionnelles « *Intendance Hebdo* ». C'est l'amateurisme des militants bénévoles qui exécutent le tirage et l'agrafage du formulaire les week-ends sur la table de la cuisine puis qui s'attèlent à la corvée de l'adressage pour l'expédition. C'est pittoresque mais l'amateurisme ne dure qu'un temps surtout que les adhérents réclament une revue où ils pourraient trouver les articles de fond, les échanges d'expérience, la documentation sérieuse qu'ils attendent. Il faut trouver une solution à la hauteur des ambitions de l'AJI. Le projet se précise : ce sera une revue périodique bimestrielle, un outil professionnel pour des professionnels qui doit par son contenu, sa présentation, donner des services d'intendance l'image de qualité qu'ils méritent auprès des établissements et des partenaires. Une équipe de rédacteurs fut facilement constituée pour faire vivre « *Intendance le mensuel du quotidien* ».

Le projet est ambitieux donc onéreux, le soutien des adhérents fut tout de suite acquis, la publicité, limitée à 20% de la pagination, viendrait apporter le complément de ressources. Vendre de la publicité, trouver des annonceurs c'est un métier. Une jeune société niçoise, « *Espace M* » fondée par un dirigeant dynamique, Fabrice Mauro, se chargera de l'affaire et aidera à porter la publication sur les fonds baptismaux. Soulignons que Fabrice Mauro est resté fidèle à l'association, y compris dans les moments difficiles, jusqu'à aujourd'hui, contribuant pour une large part à son développement. C'est d'ailleurs lui qui va préparer la maquette du numéro zéro qui sera accueillie avec beaucoup de scepticisme par les professionnels : le premier imprimeur contacté sera d'un enthousiasme débordant « *vous n'allez pas tenir trois numéros* ». Se lancer dans une telle aventure c'est se familiariser avec l'univers de la Presse : connaître la terminologie, le chemin de fer, l'ours, créer une ligne éditoriale, harmoniser les maquettes, anticiper les délais d'impression, de routage (merci Marie Claire), tenir le fichier adhérents etc... Jean Charpentier témoigne : « *l'expérience fut harassante* ».

Tous les détails logistiques se réglèrent un par un mais comme on est en France, les plus gros défis à affronter furent les tracasseries administratives. Les coûts d'expédition d'une revue au tarif public sont exorbitants et pour bénéficier d'un tarif préférentiel il faut se prévaloir d'un numéro d'inscription à la Commission paritaire de presse qui exige, en préalable, de recevoir un numéro zéro de la publication. La Commission se réunit mensuellement et le premier dossier présenté par l'AJI fut rejeté au motif d'excédent de publicité alors que le seuil maximum est de 50%. La deuxième présentation fut également rejetée pour un motif tout aussi fantaisiste. Pris de colère, le comité de rédaction d'AJI sollicite et obtient une entrevue auprès du secrétaire général de la Commission. Celui-ci feuillette Intendance, ne trouve rien à redire, et octroi le fameux numéro d'inscription. Entretemps trois numéros de la revue avaient été expédiés au tarif public asséchant la trésorerie de l'association. Un refus supplémentaire aurait été fatal. Contre vents et marées, grâce à l'engagement de ses rédacteurs, la revue a vaincu tous les doutes, tous les scepticismes, a su se moderniser, s'adapter à son lectorat et passer du numéro 1 de mars-avril 1993 au numéro 189 avril-mai 2024 bientôt sur vos bureaux.

Roland Delon (roland.delon@aji-france.com)
VIE DE L'ASSOCIATION